MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Le 5 décembre 2023, la Direction générale de l'armement (DGA) a commandé 103 véhicules de type « 4x4 équipé d'une cellule sanitaire auprès du constructeur automobile Ford et de la PME française BSE, *via* l'Union des groupements de l'achat public (UGAP) pour un montant de 10,8 millions d'euros.

Conformément à la Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030, cette commande, réalisée au profit de l'ensemble des armées et services, répond à la volonté d'accélérer les livraisons d'une nouvelle génération de véhicules légers non protégés sanitaires.

Destinés à un usage en métropole et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), les 103 véhicules de type « 4x4 » seront transformés par la PME française BSE, située à Hendaye, pour des premières livraisons dès 2024.

Ils ont vocation à répondre aux missions d'appui et aux activités de préparation opérationnelle, mais également aux besoins des opérations intérieures et de secours aux populations.

Le véhicule emporte une équipe médicale (un médecin, un infirmier et un auxiliaire sanitaire) et permet le transport et la surveillance d'un blessé monitoré couché.

La commande de ces 103 véhicules aménagés d'une cellule sanitaire (équipée d'un brancard) est l'aboutissement d'un processus d'analyse du besoin, en collaboration étroite avec l'état-major des Armées et les armées. Elle est également issue de la mise en place de la force d'acquisition réactive au sein de la DGA, dans le cadre de son projet de transformation : Impulsion.

Cet investissement est réalisé dans le cadre du programme Véhicule léger tactique polyvalent (VLTP) qui consiste en l'acquisition pour l'ensemble des armées et services, de véhicules légers répartis en quatre gammes :

-

véhicules non protégés de type véhicule tactique 4x4 (VT4) ;

-

véhicules sanitaires non protégés ;

-

véhicules protégés comprenant les véhicules Serval appui SCORPION (en phase de préparation) ;

-

et enfin véhicules polyvalents protégés (en phase de préparation).

La commande des 103 véhicules sanitaires correspond à l'étape 2 du programme VLTP. L'étape 1 ayant déjà permis la livraison de 4380 VT4.